



Commune de Marly

Le Conseil communal

Aux membres du Conseil général
de la législature 2021-2026

N./Réf. : NG/mb/2010/2030
M. Nicolas Gex

Marly, le 21 avril 2021

Séance constitutive du Conseil général

Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Vous avez été élus au Conseil général lors de l'élection du 7 mars 2021 et nous vous réitérons nos félicitations pour cette élection. Le Conseil communal, conformément aux dispositions de l'article 30 de la Loi sur les communes et des articles 4 à 8 du Règlement du Conseil général, a le plaisir de vous convoquer à la séance constitutive pour cette nouvelle période administrative. Cette séance sera présidée initialement par le doyen d'âge, M. Jean-Claude de Reynier, et aura lieu le

mercredi 12 mai 2021, à 19 h 30, à la grande salle de Marly Cité

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de la séance et constitution du Bureau provisoire
2. Election du Bureau
 - 2.1. Election à la Présidence et à la Vice-Présidence
 - 2.2. Election des scrutateurs-trices et scrutateurs-trices suppléant-e-s
3. Allocution du-de la Président-e élu-e et du Syndic
Reprise des débats sous la direction du-de la Président-e et du Bureau élus
4. Election de la Commission financière
5. Election de la Commission des naturalisations
6. Election des délégués à l'assemblée et au comité de l'Agglomération de Fribourg
7. Election des représentants du Conseil général à la Commission d'aménagement
8. Election de la Commission de fusion
9. Approbation du procès-verbal de la séance du 24 février 2021
10. Divers

Dans l'attente et au plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, nos plus cordiales salutations.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic

Le Secrétaire

Jean-Pierre HELBLING

Nicolas GEX

Remarque : le procès-verbal de la séance du 24 février 2021 est disponible sur le site Internet marly.ch.

Annexe : règlement du Conseil général.